Image not found or type unknown

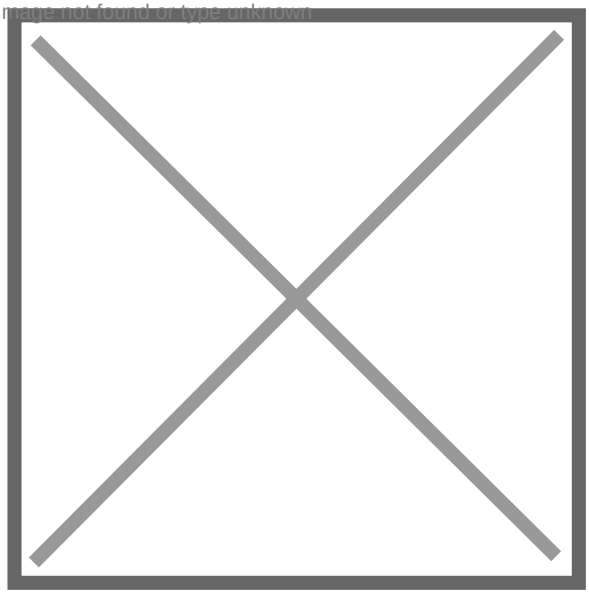

Demission l employeur refuse

Par **Marjo57**, le **25/08/2017** à **11:30**

Bonjour, j ai signé mi juin un cdd pour 6 mois dans une entreprise de reparation de frigo pour un poste de comptable. Je souhaite quitter cet emploi pour un autre cdd qui me plait plus. J ai donné ma demission et preavis le 21 aout, pour le 1 septembre Mon employeur me dit qu il est en droit de m empecher de le quitter. Qu en est il ? Je vous remercie d avance pour votre reponse

Par **Lag0**, le **25/08/2017** à **12:36**

Bonjour,
La démission n'existe pas pour un CDD. Vous ne pouvez rompre un CDD que pour l'obtention d'un CDI, pas pour un autre CDD. La seule possibilité qui vous reste est la rupture d'un commun accord, mais si l'employeur refuse, vous devrez aller au bout de votre contrat.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés